

***Projet de Renforcement des législations
commerciales***

***Atelier sur « la Modernisation et la
Réforme des Législations Commerciales
en Tunisie »***

21 Novembre 2009

***Hôtel Ramada – Plaza
Gammarth***

En Coopération entre le Centre Arabe de la Primauté de la loi et de l'intégrité (ACRLI) et le Ministère du Commerce et de l'Artisanat, un atelier sur le thème de « la modernisation et la Réforme des Législations Commerciales en Tunisie » sera tenu le 21 Novembre 2009 à l'Hôtel « Ramada Plaza » Gammarth.

Cet atelier de sensibilisation constitue une composante importante du projet de « Renforcement des Législations Commerciales » dans la Région MENA, projet conduit par l'ACRLI avec le soutien du MEPI dans 4 pays pilotes à savoir la Tunisie, le Liban, les Emirats Arabes Unies et le Yemen.

Cet atelier constitue un forum de discussion sur les pistes de réforme et de modernisation des législations commerciales en vue de relever les défis et appuyer la compétitivité de l'Economie.

Il vise également la sensibilisation des différentes parties concernées sur cette thématique et le renforcement de la participation du secteur privé au processus des réformes à travers le dialogue que l'atelier engagera entre les opérateurs économiques, les juristes et les pouvoirs publics.

Cet atelier qui sera organisé sous forme d'un panel de discussion présidé par le Ministre du Commerce et de l'Artisanat, regroupera toutes les parties concernées et notamment :

- le milieu des affaires
- l'administration
- les spécialistes du droit des affaires (Avocats, Magistrats Universitaires...)

- les médias.

L'accent sera mis sur :

- les besoins de réforme des législations commerciales
- les mécanismes de renforcement des législations commerciales en vue de créer un environnement favorable aux affaires.
- Le renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans le processus des réformes.
- Les résultats des études et travaux entrepris dans le cadre du projet.